

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de l'entité juridique dis-soute: **Technor Sàrl, Carouge**
2.

Statut juridique de l'entité juridique dissoute: Société à responsabilité limitée
3.

Nom et siège de l'entité juridique reprenante: Serti-Con-cept SA , Genève
4.

Statut juridique de l'entité juridique reprenante: Société anonyme
5.

Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
6.

Date de la décision: 23.06.2004
7.

Echéance de préavis des créances: **16.09.2004**
8.

Adresse pour la déclaration des créances: c/o Serti-Con-cept SA, route des Acacias 45 B, 1227 Acacias
9.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de l'entité juridique dissoute d'annoncer leurs prétenti-ons.
10.

Remarques: À défaut de manifestation contraire dans le délai imparti, la société Serti-Concept SA deviendra seule débitrice vis-à-vis des créanciers de la société Technor Sàrl. L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation antici-pée selon l'article 745 alinéa 3 du Code des Obligations.

Etude de Mes Bernasconi & Terrier, notaires
1205 Genève

(02406342)